

Amiens, le 20 avril 2023

Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre lettre à connaissance, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

le programme de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols sur la tête de bassin de l'Ancre  
sous-bassin de Miraumont site de l'Escalet  
sur le territoire de la commune de Miraumont.

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- date de réception du dossier au guichet unique : 19 avril 2023
- numéro d'enregistrement au guichet unique : 80-2023-00035

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

La Responsable du bureau de la  
police de l'eau,



Aurélie SAISOU

Monsieur Michel WATELAIN  
Communauté de communes du Pays du Coquelicot  
6 rue Émile Zola  
80300 ALBERT